

RAPPORT RSE 2026

Bilan des pratiques responsables de HELIS CONSEIL

Hélène Thisse — Fondatrice de HELIS CONSEIL

Conseil, audit et formation en qualité (ISO 9001, Qualiopi) et RSE

Le Havre — Normandie

Juillet 2026 — Première édition



Édito

Accompagner les organisations dans leurs démarches qualité et RSE, c'est d'abord s'appliquer à soi-même ce que l'on recommande aux autres. Ce premier rapport RSE de HELIS CONSEIL formalise des pratiques pour beaucoup déjà anciennes, en identifie de nouvelles, et assume honnêtement les axes de progrès qui restent devant nous. Il a été construit sur la base des quinze bonnes pratiques du Livret RSE des Consultants Formateurs Indépendants (démarche QualiPro-CFI), alignées avec la norme ISO 26000, le référentiel RSE de la branche formation professionnelle et les exigences de la certification Qualiopi.

La conviction qui anime ce document est simple : la responsabilité sociétale n'est pas réservée aux grandes organisations. Une structure individuelle de conseil et de formation a, elle aussi, un impact réel — sur l'environnement par ses déplacements et son numérique, sur les personnes par l'accessibilité de ses formations, sur son territoire par ses engagements. Ce rapport en rend compte de façon transparente, chiffres à l'appui lorsque c'est possible, et sera mis à jour chaque année.

Il est diffusé largement : aux clients de HELIS CONSEIL, sur le site helis-conseil.fr, et à l'appui des propositions commerciales et réponses aux appels d'offres.



Synthèse

Les points forts. L'**accessibilité et l'inclusion** constituent le socle le plus abouti de la démarche : référente handicap de son organisme HELIS CONSEIL, Hélène Thisse réalise chaque année un autodiagnostic d'accessibilité avec la Ressource Handicap Formation (Agefiph) dont les résultats et axes de progrès sont publiés sur son site. L'**ancrage territorial est l'autre pilier majeur**, avec environ une dizaine de jours de bénévolat par an (Réseau Entreprendre, mission locale, Les Entrepreneurs - CPME Normandie) et l'accueil régulier de stagiaires en observation. **Côté environnement**, la mobilité est maîtrisée (véhicule hybride, train au-delà de deux heures, mobilités douces au Havre) et la dématérialisation (des supports et de tout l'administratif) est engagée depuis 2024.

Les actions 2026. L'élaboration de ce rapport a elle-même déclenché des améliorations immédiates :

- Ajout d'un critère d'inclusivité dans les évaluations de satisfaction des stagiaires de formation
- Recueil des besoins d'adaptation en formation par un canal direct et confidentiel, supprimant toute conservation de donnée de santé.

Un chantier de transparence tarifaire est par ailleurs engagé, incluant une offre dédiée aux entreprises individuelles et micro-entrepreneurs.



Les axes de progrès. Ils sont assumés et planifiés :

- Mise à jour annuelle du registre des traitements RGPD
- Vérification de l'application des règles d'accessibilité des documents numériques produits
- Transparence sur l'usage de l'IA

Pilier environnemental

1. Éco-mobilité dans les déplacements professionnels

Les déplacements professionnels représentent environ 15 000 km par an, réalisés en très grande majorité à l'échelle locale et régionale avec un véhicule hybride. Le kilométrage annuel est suivi et constitue un indicateur du tableau de bord de ce rapport.

Véhicule émettant 97.72 CO₂/KM (classe A / critair 1), top 10 du PALMARÈS CO₂ ADEME DES MEILLEURS VÉHICULES HYBRIDES NON RECHARGEABLES Véhicules particuliers neufs vendus en France

Source : carlabelling.ademe.fr/chiffres Avril 2026

Au-delà de deux heures de trajet, le train est systématiquement privilégié. Au Havre, les déplacements se font à pied, en mobilités douces (vélo, trottinette) ou en transports en commun dès que possible.

Environ 25 % des formations réalisées en direct le sont à distance, ce qui limite d'autant les trajets.

De nombreux clients fidèles du cabinet HELIS CONSEIL bénéficient de prestations de conseil et d'accompagnement 100% à distance depuis des années (Grenoble, Carpentras, Paris, Montpellier, Vernon...).

2. Numérique responsable

La sobriété numérique repose d'abord sur la **durée de vie des équipements** : l'ordinateur professionnel acheté en 2018 n'a été renouvelé qu'en 2025, soit sept années d'utilisation, bien au-delà des standards du secteur ; le téléphone est systématiquement acheté reconditionné. Un bloc-notes numérique reconditionné a été acquis en 2026.

Un **nettoyage numérique complet** (cloud, messagerie) est réalisé deux fois par an et les fichiers volumineux sont transmis par lien de partage plutôt qu'en pièce jointe.

Le site web est hébergé chez **OVHcloud, hébergeur français** dont les datacenters sont certifiés ISO 14001, parmi les plus efficaces au monde sur le plan énergétique, et engagé dans une trajectoire d'approvisionnement en électricité renouvelable.

Cette démarche a été consolidée par l'obtention d'une **certification Numérique Responsable en novembre 2025**.

3. Dématérialisation et éco-conception des supports pédagogiques

Une démarche de **dématérialisation intégrale est engagée depuis 2024** : les supports pédagogiques sont distribués par défaut en version numérique. L'ensemble des processus administratifs est dématérialisé. Lorsqu'une impression reste nécessaire, les **règles d'éco-conception** sont appliquées (recto-verso, noir et blanc, papier recyclé, mise en page optimisée) et des supports réutilisables sont utilisés en animation dès que possible. HELIS CONSEIL s'est doté en 2026 d'un **bloc note numérique** (acheté reconditionné) afin de limiter l'utilisation du papier au quotidien.

Pilier social : accessibilité et inclusion

4. Accessibilité universelle des formations

Hélène Thisse est **référénte handicap de son organisme de formation** et sensibilisée à l'accueil de tous les publics. Chaque année, un autodiagnostic d'accessibilité est réalisé avec la Ressource Handicap Formation ; ses résultats et les axes de progrès qui en découlent sont **publiés sur le site helis-conseil.fr**, dans une logique de transparence et d'amélioration continue. Les besoins d'adaptation sont identifiés en amont de chaque formation, par un questionnaire préalable et une question dédiée dans la convention de formation. En 2026, ce recueil a été repensé : les participants sont désormais invités à échanger directement et en toute confidentialité sur leurs besoins d'aménagement, sans qu'aucune donnée de santé ne soit conservée — seules les adaptations mises en œuvre sont tracées, conformément aux exigences Qualiopi comme au RGPD.



HELENE THISSE
est engagé dans la démarche d'accessibilité de ses formations

Le groupe projet accessibilité mesure régulièrement le niveau d'accessibilité des formations et s'engage sur des actions concrètes d'amélioration.

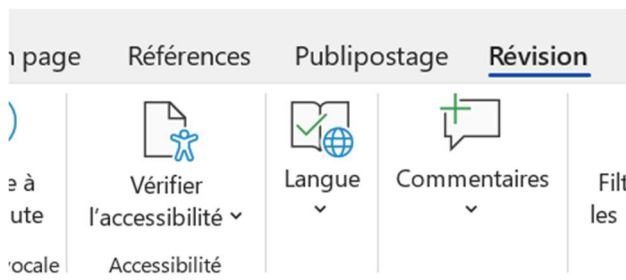
Nos engagements auprès des publics :

- Une interlocutrice unique pour la prise en compte du handicap, la conception et l'animation des formations
- Une satisfaction positive des stagiaires sur la prise en compte du handicap en formation
- La participation régulière à des événements, ateliers et formations en lien avec le handicap ou la santé (formation PSM, Semaine européenne...)

Nos axes de progrès :

- Suivre une formation en lien avec la prise en compte du handicap sur 2026
- Créer une liste des outils et fonctionnalités permettant de rendre les formations et supports plus accessibles
- Réaliser un post LinkedIn par trimestre sur la thématique du handicap

5. Accessibilité numérique des contenus



C'est l'axe de progrès principal identifié par ce bilan. La certification Numérique Responsable obtenue en novembre 2025 en a posé le socle ; l'étape suivante consiste à **structurer systématiquement les documents numériques selon les bonnes pratiques d'accessibilité** : hiérarchisation des titres, textes alternatifs sur les images, contrastes suffisants, avec l'appui du



vérificateur d'accessibilité intégré aux outils bureautiques. Cet engagement figure au plan d'action 2026-2027.

6. Pédagogie inclusive et représentative de la diversité

Chaque formation fait l'objet d'un déroulé pédagogique écrit, adossé à une bibliothèque interne de modalités pédagogiques permettant de **varier systématiquement les approches** pour un même concept. Lorsque possible, les participants travaillent en binômes et sous-groupes recomposés au fil de la journée, afin que chacun rencontre l'ensemble du groupe. La **diversité des exemples, l'absence de stéréotypes et un langage inclusif** sont recherchés dans les contenus, et plusieurs formats d'évaluation sont proposés aux apprenants. Depuis 2026, les évaluations de satisfaction comportent un critère explicite sur **l'inclusivité des exemples et du climat de formation**, transformant cet engagement en indicateur mesurable.

Pilier éthique et loyauté des pratiques

7. Protection des données personnelles (RGPD)

Le dispositif de conformité couvre l'ensemble de la relation client et stagiaire : clause dédiée aux données personnelles dans les conditions générales de vente (responsable de traitement identifié, durée de conservation de cinq ans, droits des personnes et recours CNIL), site web équipé d'une bannière de consentement permettant le refus au même niveau que l'acceptation, politique de cookies détaillée et droits des personnes documentés. Le recueil des besoins d'adaptation a été revu en 2026 pour supprimer toute collecte de donnée de santé (voir thématique 4). Les axes de progrès sont clairement identifiés : instaurer une **revue annuelle du registre des traitements**, et vérifier la pertinence des traceurs tiers présents sur le site.

8. Gouvernance éthique et transparente

HELIS CONSEIL est **référéncée au RPCFI** (Répertoire Professionnel des Consultants Formateurs Indépendants), attestant de la qualité de ses prestations. Voir : <https://www.qualipro-cfi.org/formateur/helene-thisse/>

Toute prestation fait l'objet d'un contrat, d'une convention ou d'une proposition d'intervention formalisée avant démarrage. Les conditions générales de vente, publiées sur le site, encadrent la confidentialité réciproque, la propriété intellectuelle au bénéfice du client et le règlement amiable des différends avant toute voie contentieuse. Les missions présentant un conflit d'intérêts sont refusées, et chaque demande fait l'objet d'une phase de découverte du besoin permettant de décliner celles qui sortiraient du périmètre de compétences du cabinet.

Une autre action identifiée pour cette année est l'engagement à des **pratiques responsable de l'IA**, qui sera diffusée aux clients par une charte IA ou l'intégration d'un paragraphe dans les CGV.

9. Tarification juste et transparente

Les prestations sont proposées au forfait, un format lisible pour le client, dont le prix intègre l'ensemble du travail réel : conception, ingénierie pédagogique, personnalisation, animation et suivi. Les frais de déplacement sont identifiés séparément conformément aux CGV, et les tarifs sont révisés tous les deux à trois ans. Un **chantier de transparence tarifaire est engagé pour 2026**, comprenant la clarification de la grille et la création d'une offre horaire dédiée aux entreprises individuelles et micro-entrepreneurs, afin de rendre l'accompagnement qualité et RSE accessible aux plus petites structures.

10. Achats responsables

L'activité de conseil, largement dématérialisée, génère structurellement peu d'achats de matériel — un facteur d'impact réduit en soi. Les pratiques existantes vont dans le bon sens : téléphone et bloc-notes numérique reconditionnés, équipement informatique conservé sept ans, commerces et restaurants locaux privilégiés pour les cadeaux et les moments partagés. Les prestataires logiciels sont aujourd'hui majoritairement européens ou internationaux. A chaque nouvel abonnement, la vérification de la conformité RGPD de l'outil est réalisée.

11. Relations équitables de sous-traitance

HELIS CONSEIL ne recourt pas à la sous-traitance en tant que donneuse d'ordre. En revanche, le cabinet intervient lui-même comme sous-traitant ou partenaire d'une à deux structures, dans des relations contractualisées, équilibrées et respectueuses de son expertise — une illustration, côté prestataire, des relations équitables que promeut cette thématique.

Pilier territorial et humain

12. Contribution au territoire et à la communauté



L'ancrage territorial est l'un des piliers les plus développés de la démarche. HELIS CONSEIL accompagne bénévolement un lauréat du **Réseau Entreprendre depuis 2023** (une demi-journée par mois) et intervient auprès du **Labo / mission locale depuis 2019** (huit heures par an), soit un total d'environ sept à huit jours de bénévolat annuel — dans la fourchette haute des recommandations de la profession. Le cabinet est engagé à la **CPME Normandie**, actuellement au sein de la commission RSE après un mandat au CPSTI (environ 2 jours par an), a été bénévole du réseau Femmes et Challenges jusqu'en 2026, et est signataire de la **Charte d'Engagement entre les Entreprises Normandes et l'Agence Régionale de l'Orient et des Métiers**. L'accueil de stagiaires en observation complète cet engagement : trois stagiaires en 2025 (une lycéenne, un étudiant, un adulte en reconversion, pour 91 heures) et déjà deux en 2026 (une lycéenne et un adulte en reconversion, pour 63 heures — illustration ci-jointe). HELIS CONSEIL est par ailleurs membre de l'Association des Dirigeants de Normandie, au titre de son insertion dans l'écosystème économique régional.

13. Équilibre vie professionnelle – vie personnelle

La soutenabilité de l'activité repose sur des limites claires : horaires de travail classiques, messages d'absence systématiques en période de congés, et respect de la déconnexion des interlocuteurs — aucun envoi de courriel à des heures indues, par exemplarité vis-à-vis des clients autant que par hygiène personnelle. Un plafond mensuel de jours facturables est défini et majoritairement respecté, préservant des périodes dédiées au back-office, au travail de fond et à la réflexion stratégique. Le rythme annuel intègre des périodes de moindre intensité assumées, autour des vacances scolaires, de l'été et de la fin d'année.

14. Apprentissage intergénérationnel et interprofessionnel

Les formations et réunions animées chez les clients rassemblent des salariés aux profils, âges et métiers variés ; l'animation en **binômes et sous-groupes** recomposés au fil de la journée favorise la rencontre et le croisement des expériences. La transmission dépasse le cadre des formations : membre active du Comité Promotion de Femmes et Challenges depuis sa création jusqu'en 2026, Hélène Thisse a participé régulièrement à la conception et à l'animation d'événements de **promotion de l'entrepreneuriat auprès des jeunes et des femmes** (universités, centres de formation, salons, entreprises), témoigne de son parcours de création d'entreprise, et rencontre régulièrement des consultants et formateurs débutant leur activité pour **partager son expérience**.

15. Mesure et communication de la démarche RSE

Ce rapport constitue le premier exercice formalisé de mesure et de communication RSE de HELIS CONSEIL. Il est complété par l'autodiagnostic annuel d'accessibilité, déjà publié sur le site, et instaure le tableau de bord d'indicateurs présenté ci-après, qui sera mis à jour chaque année. Le rapport est diffusé aux clients existants, publié sur le site helis-conseil.fr — dont la page RSE sera actualisée à cette occasion — et joint aux propositions commerciales et réponses aux appels d'offres. Aucune labellisation n'est visée à ce stade : la preuve de l'engagement repose sur la transparence de ce bilan annuel et de ses indicateurs.

Tableau de bord des indicateurs RSE

Les indicateurs ci-dessous constituent la base de suivi de la démarche. Ils seront actualisés dans chaque édition annuelle du rapport.

Indicateur	Valeur 2025/26	Suivi
Kilomètres professionnels parcourus en véhicule hybride	≈ 15 000 km / an	Annuel
Part des kilomètres professionnels hors Normandie réalisés en train (ou en covoiturage)	2026 : 100% à date (1 déplacement en Rhone Alpes en train) 2025 : 0% (1 déplacement en région parisienne en véhicule hybride)	Annuel
Part des formations à distance ou hybrides (hors sous-traitance)	≈ 25 %	Annuel
Durée de vie de l'ordinateur professionnel	7 ans (2018-2025)	Au renouvellement
Nettoyages numériques (cloud, messagerie)	2 par an	Semestriel
Autodiagnostic accessibilité Ressource Handicap Formation	Mis à jour et publié sur le site chaque année	Annuel
Jours de bénévolat	≈ 10 jours / an	Annuel
Stagiaires en observation accueillis	2025 : 3 (91 h) 2026 : 2 à juillet (63 h)	Annuel
Critère d'inclusivité dans les évaluations de satisfaction	Mis en place en 2026	Chaque session
Revue du registre des traitements RGPD	Planifiée (annuelle)	Annuel
Révision de la grille tarifaire	Tous les 2 à 3 ans	Périodique

